



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Île Maurice

Question écrite n° 13845

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur l'état de nos relations politiques et économiques avec la République de l'île Maurice. En effet, ce pays acquiert une audience politique croissante dans l'océan Indien et rayonne par la composition et les origines de sa population, bien au-delà de cette partie du monde. C'est le cas notamment dans la péninsule indienne. De plus, la coopération décentralisée dans ce secteur, fait de l'île Maurice ce un pôle de développement économique qui diffuse son impact très largement. Il convient également de remarquer que le rôle joué par l'île Maurice dans la francophonie réclame un intérêt tout particulier de notre pays à l'égard de cette île de l'océan Indien. Il lui demande donc de bien vouloir lui préciser la position de la France sur cette nécessité de développer nos relations avec l'île Maurice.

Texte de la réponse

Les relations entre la France et l'île Maurice, qui appartient à l'espace francophone, sont denses et amicales. La France est le premier partenaire commercial de l'île, figurant parmi ses premiers fournisseurs et parmi ses premiers clients. 44 % des touristes fréquentant Maurice sont français (réunionnais pour un tiers d'entre eux). La France est le premier investisseur étranger à Maurice, devant l'Inde et la Malaisie, et le premier bailleur bilatéral de l'île. Elle finance notamment un important programme de bourses, dont bénéficient 200 étudiants mauriciens chaque année. Sur le plan politique, la France et Maurice mènent un dialogue constant dans l'océan Indien, notamment en faveur de la stabilité régionale, et sur les questions relatives aux zones de pêche. Avant tout, la France et Maurice ont une vision très convergente d'un monde multipolaire régulé par le droit international et les Nations unies. Au cours des négociations commerciales internationales, Maurice trouve dans la France un partenaire averti et attentif aux préoccupations des petites économies insulaires. La France souhaite resserrer ces liens d'amitié et développer les échanges économiques avec Maurice, pays stable jouissant d'une authentique démocratie, qui est aussi le troisième fournisseur de la France en Afrique sub saharienne, hors pays pétroliers. Elle poursuivra l'effort engagé sur le système éducatif mauricien, avec le maintien du programme de bourses (qui est le sixième au monde derrière les trois pays du Maghreb, le Vietnam et la Chine). La coopération régionale entre les « îles soeurs » de Maurice et de la Réunion, notamment dans le cadre de la loi d'orientation sur l'outre-mer, est une voie privilégiée du rapprochement que nous recherchons. La présence à la Réunion des forces armées de la zone sud de l'océan Indien permet aussi de manifester, chaque fois que nécessaire, notre solidarité (en mars 2003 par exemple, avec l'acheminement d'aide humanitaire à Rodrigues, frappée par le cyclone Kalunde, ainsi que dans l'archipel mauricien d'Agalega, en rupture d'approvisionnement). La coopération décentralisée mise en oeuvre par les collectivités territoriales métropolitaines mériterait d'être étendue au delà des jumelages existant (avec Saint-Malo et La Teste-de-Buch). Génératrice de contacts plus étroits entre les entreprises et les établissements scolaires ou universitaires, facteur de sécurisation et de promotion de l'investissement, elle pourrait constituer un élément plus important du développement de nos relations bilatérales.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13845

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

[Date\(s\) clé\(e\)s](#)

Question publiée le : 10 mars 2003, page 1690

Réponse publiée le : 16 juin 2003, page 4696